



MICHELIN
INFLATABLE SOLUTIONS

***ABRI DE CHANTIER
POUR PISCINE***



NOTICE D'UTILISATION



Ce dossier contient l'ensemble de nos préconisations afin de vous guider dans l'utilisation de votre nouveau produit MICHELIN Inflatable Solutions.

Nous vous recommandons de le lire avec la plus grande attention lors de votre première utilisation, et de vous y référer au moindre doute.

Notre équipe commerciale reste bien entendu à votre disposition pour toute indication supplémentaire (e-mail : commerce@inflatable.michelin.com)



SOMMAIRE

I. Vérification du contenu de la livraison	4
II. Légende	5
III. Caractéristiques	6
IV. Installation	7
V. Démontage	12
VI. Entretien	14
VII. Conditions de garantie	16



I - VÉRIFICATION DU CONTENU À LA LIVRAISON

Éléments inclus dans un KIT :

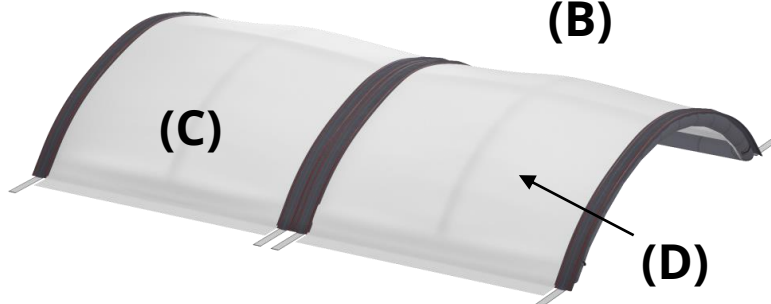
- 1x sac de transport (A)
- 1x structure gonflable (B)
- 1x couvrant tout temps par module (C)
- 2x portes latérales (D)
- 1x kit de réparation (E)
- 1x pompe haut débit (F)

Éléments en OPTION :

- Sacs de lestage (G)



(B)



(C)

(D)



(A)



(E)



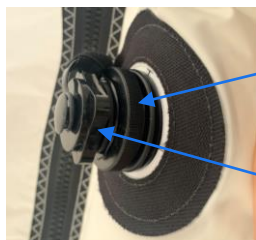
(F)



(G)



II - LÉGENDE



Couronne inférieure, bouchon sans anti-retour pour dégonflage

Couronne supérieure, bouchon avec anti-retour pour gonflage



« Clamp » ouvert : laisse passer l'air (position au gonflage/ dégonflage)

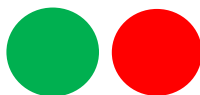


« Clamp » fermé : ne laisse pas passer l'air (position lorsque la structure est gonflée)

5



Curseur pour "zip"



La pastille verte indique le départ d'un "zip" et la pastille rouge son arrivée.



III - CARACTÉRISTIQUES

	Module 3m	Module 4m	Module 5m
Longueur intérieure	3	4	5
Largeur intérieure	5,50m	5,50m	5,50m
Poids	9kg	10kg	12kg
Encombrement	50x30x20cm	50x30x20cm	50x40x30cm
Matières	PU polyester + Nylon		

6



IV - INSTALLATION

Le temps d'installation est d'environ 7 minutes, gonflage compris.

1. Sortir l'abri (structure + couvrants + portes) de son sac de transport



2. Etaler la structure gonflable au sol

Plus la structure est étalée, plus rapide est son gonflage.

En manque de place ? La structure peut être étalée au-dessus du bassin en travaux.

7



3. Gonfler la structure

Chaque structure se compose de plusieurs boudins gonflables connectés entre eux par des tubes que l'on peut fermer à l'aide de pinces appelées « clamps ».

L'ensemble forme le système « OnePump ».

Ce système vous permet de gonfler le module en un unique point (quand les « clamps » sont ouvertes), mais aussi de bloquer la propagation d'une éventuelle perte de pression sur l'un des boudins (quand les « clamps » sont fermées)





IV - INSTALLATION

Pour un gonflage rapide et optimal, ouvrez tous les « clamps ». Une fois le gonflage terminé, fermez tous les « clamps ».



L'air passe



L'air ne passe pas

Les structures sont équipées de bouchons vissés avec valves anti-retour d'air pour le gonflage.



8

Assurez-vous que tous les bouchons soient solidement fermés avant le début du gonflage. Dévissez la couronne supérieure du bouchon et connectez-y la pompe.



Attendez ensuite environ 5 minutes pour que l'air à l'intérieur refroidisse. Puis, terminez le gonflage pendant au moins 1 minute.



La structure est gonflée lorsqu'elle est rigide. Vous pouvez alors éteindre la pompe et fermer tous les clamps.

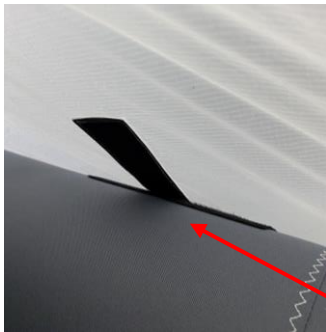


IV - INSTALLATION

4. Mettre les couvrants et les portes latérales

- ✓ Une fois la structure gonflée, le couvrant doit être mis en place grâce aux fermetures « zip ».
- Sur la structure, les zip sont placés sur les longueurs, le long des arches.
- Sur les couvrants (dont les portes) les zip sont également placés sur les grands côtés.

Pour distinguer le départ de la fin d'un zip, un code couleur a été mis en place : une pastille verte indique le départ du zip alors que la pastille rouge indique l'arrivée.



Veiller à bien positionner les scratches pour maintenir les couvrants tirés

- ✓ Installer les portes latérales en les zippant comme pour les couvrants.





IV - INSTALLATION

5. Lester la structure

MICHELIN Inflation Solutions propose une solution de lestage officielle : des sacs de lestage à eau de 40kg. Vides, ces derniers n'occupent qu'un volume de 2L pour un poids de l'ordre de 1kg.

Pour le lestage d'un kit, **12 sacs de 40kg** sont nécessaires : 6 de chaque côté, positionnés à intervalle régulier.

Un lestage grâce à d'autres types de lests (bidons d'eau, sacs de sable ou de sel) est toléré. En revanche, veillez à disposer les lests de manière uniforme et que leur masse totale soit au moins équivalente à la solution officielle proposée par MICHELIN Inflation Solutions.

Concernant le positionnement, **lestez la structure tous les 1,5 à 2m** tout autour de la structure. Des languettes (aussi appelées bavettes) permettent de positionner les lests autour de la structure.

10





IV - INSTALLATION

6. Arrimer la structure

Un complément au lestage s'offre à vous pour assurer le maintien de l'étanchéité et de la stabilité de votre abri. Un set d'haubanage, composé de 3 paires de bridages fins accompagne chaque module que nous vendons. Ces bridages très résistants vous permettent de lier les « têtes d'alouettes » positionnées à trois endroits sur chaque arche, à un point d'arrimage fixe (arbre, sardine à planter, pied de table, véhicule, etc...)



7. Ventilation et chauffage

Deux fenêtres amovibles (fixation par velcros) sont positionnées sur chacune des portes latérales. En enlevant une fenêtre, vous pouvez ainsi glisser une gaine technique à travers l'abri, ou passer un tube de ventilation/chauffage de diamètre 30cm maximum.

L'abri pour pisciniers MICHELIN Inflation Solutions vous permet ainsi de maîtriser l'atmosphère de travail sous l'abri (température, hygrométrie, évacuation de gaz ou fumées nocifs(ves))





V – DÉMONTAGE

1. Retirer les portes latérales et couvrants

- ✓ Enlevez les portes latérales en dézipant le long des arches. Enlevez les couvrants, toujours en dézipant le long des arches.
- ✓ Déconnectez ensuite les modules gonflables en ouvrant les zips.



12

2. Dégonfler la structure

- ✓ Assurez-vous que les « clamps » soient ouverts (pinces sur les tubes) de manière à faire circuler l'air entre les multiples boudins de la structure gonflable.
- ✓ Ouvrez les bouchons en dévissant la couronne inférieure de ces derniers. Vous court-circuitez ainsi la valve « anti-retour » qui bloquerait l'air à l'intérieur des boudins.



Ne surtout pas dégonfler la structure avec la pompe de gonflage.

Vous risqueriez d'abîmer la chambre à air en plastique qui est glissée à l'intérieur de chaque boudin afin d'en garantir l'étanchéité à l'air.



V – DÉMONTAGE

3. Plier et ranger la structure

Pliez la structure par symétries successives (pliez le cadre en deux, puis de nouveau à 90° etc.). Pour bien faire sortir l'air des boudins, aplatissez-les.



- ✓ Glissez enfin la structure pliée dans son sac. Pliez ensuite les couvrants, portes, et faites de même.

13



Le couvrant peut être conservé sur la structure gonflable pour le rangement. Seulement le pliage se montre plus délicat car l'air est plus difficile à faire partir des plis du couvrant.



- ✓ Attacher les lanières du sac pour mieux le transporter.





VI – ENTRETIEN

1- Usages comportant des risques

- ✓ Ne pas utiliser de machine ou de matériel coupant à proximité de l'abri, sous peine de l'endommager.



- ✓ Ne pas utiliser de lestage abrasif (parpaing, pierre, métal), sous peine d'endommager prématurément le périmètre de l'abri.



14

- ✓ Ne pas mettre en contact l'abri avec des produits inflammables ou corrosifs, sous peine d'endommager la structure.





VI – ENTRETIEN

2- Conseils d'entretien

Les couvrants doivent être pliés de manière appropriée afin de conserver leurs propriétés d'étanchéité et d'éviter les dégâts durant le stockage.

Vous pouvez laver l'abri au jet d'eau (éviter le lavage sous pression).

Attendre que l'abri sèche avant de le ranger dans le sac de transport.

Le gonflage est garanti 48H. Avant chaque utilisation, vérifiez le gonflage.

Un kit de réparation est inclus dans votre PACK. En cas de fuite sur une chambre à air, enlever cet élément de la manche textile en prenant garde à ses attaches placées aux extrémités.

15

Ces attaches « œillets » prennent la forme de capuchons en plastique transparent.

Avec de l'alcool à 90°, nettoyer la zone de la fuite puis laisser sécher 1min. Appliquez enfin le patch autocollant en tendant bien la vessie. Presser avec des mouvements de va et vient le patch afin de le faire adhérer, puis replacer la vessie dans la manche textile, en fixant bien les extrémités.

Pour s'assurer de la conformité de la réparation, effectuer un premier gonflage en isolant le boudin fraîchement réparé du reste de la structure.



VII – CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie MICHELIN Inflatable Solutions est d'une durée d'un (1) an.

Cette garantie concerne les défauts suivants :

- ✓ Fuites sur une soudure défectueuse.
- ✓ Décollement d'une valve ou fuite au niveau d'une valve.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation ou résultant d'une cause externe comme :

- ✓ Usure normale des composants.
- ✓ Détériorations dues à une agression extérieure.
- ✓ Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage) chute d'arbre etc.

16

Pour bénéficier de la prise en charge de la garantie, merci de nous envoyer une photo du produit avec la référence ou copie de votre facture à :

commerce@inflatable.michelin.com

Il est rappelé que la garantie commerciale ne vous prive pas des dispositions relatives à la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) ou la garantie légale de conformité (L211-1 et suivant du Code de la Consommation)

La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage : Nom et adresse de l'expéditeur Nom et adresse de l'utilisateur N° de notre bon de livraison, facture, devis, dimensions de l'abri, causes du retour.





VII – CONDITIONS DE GARANTIE

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- ✓ bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- ✓ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation
- ✓ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

17

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »